LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 21-211026
Demande de subvention exceptionnelle – Soutien financier pour l'association le Sporting Club Palmiplainois

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 14 octobre 2026 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 18

Absents : 4

Procurations : 06

Total des votes : 25

Secrétaire de séance : Mhedi MAURER

LE MAIRE,

Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE-DES-PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six le VINGT-ET-UN OCTOBRE à DIX-HUIT HEURES le Conseil municipal de La Plaine-des-Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS :
PAYET Johnny Maire
THIBURCE Héliette 4ème adjointe
RIVIERE Alain 5ème adjoint
DALLEAU Gina 6ème adjointe
PAYET Mickael 7ème adjoint
MOGALIA Mélissa 8ème adjointe
ALBUFFY Sonia Conseillère Municipale
LEFLEM Bernard Conseiller Municipal
MAILLOT Béatrice Conseillère Municipale
BERGAMME Henriette Conseillère Municipale
FONTAINE Wilfrid Conseiller Municipal
FOSSY Bernard Conseiller Municipal
LAURET Blandine Conseillère Municipale
JUSTINE Victorien Conseiller Municipal
PARIEL Myriam Conseillère Municipale
DIJOUX François Conseiller Municipal
BOYER Annie Claude Conseillère Municipale
MAURER Mhedi Conseiller Municipal
CANDASSAMY Emilie Conseillère Municipale

ABSENT(S) :
ARZAL Sophie Conseillère Municipale
JISTA Elian Conseiller Municipal
ROCHETAING Roseline Conseillère Municipale
AZOR Frédéric Conseiller Municipal

PROCURATION(S) :
FAUSTIN Jean Yves 1er adjoint à PAYET Mickael
IGOUFE Sabine 2ème adjointe à PAYET Johnny
DAMOUR Jean Claude 3ème adjoint à RIVIERE Alain
JULIE Willy Conseiller Municipal à LEFLEM Bernard
PROBST Emmanuelle Conseillère Municipale à MOGALIA Mélissa
BALASSY Reine Claude Conseillère Municipale à PARIEL Myriam

Publicité faite le 30/10/2026

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20261021-DCM21-211026-DE
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

Affaire 21-211026
Demande de subvention exceptionnelle – Soutien financier pour l'association le Sporting Club Palmiplainois

Le Maire informe l'assemblée que le secteur associatif joue un rôle important sur le territoire, en intervenant dans divers domaines : sportif, culturel, social.

Afin d'organiser leurs trois actions sous les thématiques du Football Inclusif, le Football aux féminins et la deuxième édition de l'animation « Le SCP en fête » pour ce dernier trimestre de 2026, l'Association le Sporting Club Palmiplainois Plaine-des-Palmistes sollicite une subvention exceptionnelle de **9 000,00 euros**. Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de **4000,00 euros** au titre de ces actions.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **INVITE** les membres de l'assemblée ayant un intérêt direct ou indirect à cette affaire à ne pas prendre part au vote,
- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **VALIDE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de **4 000,00 euros** à l'Association le Sporting Club Palmiplainois,
- **AUTORISE** le Maire ou, en son absence, l'adjoint délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,
Le Maire,

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES
LA REUNION

Johnny PAYET

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20261021-DCM21-211026-DE
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

COURRIER ARRIVÉ LE :
15 SEP. 2026
A26.7275
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES - SERVICE COURRIER

Cette journée a pour ambition de faire du stade un véritable lieu de rassemblement, de favoriser le lien social et de permettre aux familles de profiter gratuitement d'activités sportives, culturelles et de loisirs.

Une demande de soutien financier

La mise en œuvre de ces trois manifestations représente un investissement important pour notre association, notamment en matière de location de matériel et de structures, restauration, récompenses, animation, sonorisation, sécurité, communication, logistique et organisation générale.

Le caractère gratuit de la deuxième manifestation ainsi que la volonté de proposer des tournois de qualité aux jeunes participants nécessitent une mobilisation importante de nos bénévoles, mais également des moyens financiers adaptés.

C'est pourquoi nous sollicitons le soutien financier de la mairie à hauteur de 9000 euros afin de nous accompagner dans la réalisation de ces trois actions.

Nous souhaitons pouvoir inscrire ces manifestations dans une véritable dynamique de partenariat entre la Ville de La Plaine des Palmistes et le Sporting Club Palmiplainois, au bénéfice de la jeunesse, des familles et de l'ensemble de la population.

Ces événements permettront également de renforcer l'attractivité de la commune en accueillant des clubs et des familles venant de différents secteurs de l'île.

Nous restons naturellement à votre disposition pour vous présenter plus précisément les différents projets, leur budget prévisionnel ainsi que les besoins financiers liés à chacune des manifestations.

En vous remerciant par avance pour l'attention portée à notre demande et pour le soutien que la commune pourra apporter à ces actions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Monsieur Johnny Payet, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le Sporting Club Palmiplainois

Wilfrid FONTAINE
Président

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20261021-DCM21-211026-DE
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

COURRIER ARRIVÉ LE :
15 SEP. 2026
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES - SERVICE COURRIER

FICHE D'ACTION – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

1. Identification du Projet

- **Intitulé de l'action :**
  « Ensemble sur le terrain » – Tournoi de football inclusif et sensibilisation au Cécifoot.
- **Public cible :**
  Jeunes âgés de 10 à 13 ans, valides et en situation de handicap mental, moteur ou sensoriel.
- **Partenaires associés :**
  Sections Cécifoot du territoire, clubs de football locaux et structures spécialisées (IME, SESSAD).
- **Montant de la subvention demandée** :
  3 000 €

2. Objectifs de l'Action

Promouvoir l'inclusion et le vivre-ensemble :
Offrir un cadre sportif mixte permettant de déconstruire les préjugés et de favoriser l'intégration sociale dès le plus jeune âge.
Développer la pratique de l'Handisport et du Sport Adapté :
Faciliter l'accès aux activités physiques et sportives pour les jeunes de 10 à 13 ans en situation de handicap.
Mettre en valeur le Cécifoot local :
Faire découvrir cette discipline spécifique grâce aux interventions et démonstrations des sections Cécifoot de notre territoire.
Sensibiliser au handicap visuel :
Proposer des ateliers d'immersion (jeu en déficience visuelle avec masque d'occlusion) pour tous les jeunes participants.

3. Déroulement et Programme de la Journée

Matinée – Ateliers de Découverte & Sensibilisation
Initiation au Cécifoot encadrée par les intervenants des sections locales : conduite de balle au son, tirs au but à l'aveugle.
Parcours de motricité adapté et jeux collectifs de cohésion.
Pause Méridienne – Repas Inclusif & Échanges
Temps d'échange entre les jeunes, les éducateurs et les joueurs de Cécifoot.
Après-midi – Tournoi Inclusif
Rencontres sous forme de mini-tournoi avec des règles aménagées et des équipes mixtes.
Cérémonie de clôture : remise des récompenses et goûter convivial.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20261021-DCM21-211026-DE
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

4. Budget Prévisionnel de l'Action (3 000 €)

Poste de dépense /	Description /	Montant
Matériel sportif & Pédagogique	Ballons sonores, masques balises, chasubles, mini-buts	**900 EUROS**
Intervenants & Encadrement	Dédommagement / organisation des sections Cécifoot et éducateurs spécialisés	**800 EUROS**
Récompenses & Kit participants	Coupe écologiques, médailles t-shirt souvenir 10-13 ans	**600 EUROS**
Communication & Signalétique	Affiches, bannières d'information	**400 EUROS**
Restauration & Logistique	Collation d'accueil, goûter inclusif, boissons consommables et hygiène	**400 EUROS**
TOTAL DES DÉPENSES		**3 000 EUROS**

5. Indicateurs d'Évaluation et d'Impact

Quantitatifs

1. Nombre de jeunes participants de 10 à 13 ans présents.
2. Nombre de structures partenaires impliquées (clubs, IME, sections Cécifoot).
3. Nombre d'ateliers de sensibilisation réalisés.

Qualitatifs

1. Retours de satisfaction des jeunes, des parents et des accompagnateurs.
2. Évolution du regard des jeunes valides sur le handicap (questionnaire flash en fin de journée).
3. Pérennisation des liens entre le club support, les sections Cécifoot et les établissements spécialisés.
4. Ce projet s'inscrit dans une démarche d'inclusion, de solidarité et de découverte du sport pour tous. Il permettra aux jeunes de vivre une expérience enrichissante, sportive et humaine.

WILFRID FONTAINE
PRESIDENT
SCP

Sporting Club Palmiplainois (SCP)
27 avenue du Stade
97431 Plaine des Palmistes
W9R3001879
Siret : 817 450 984 00015 - APE : 9312Z
Tél : 0692 83 16 59

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20261021-DCM21-211026-DE
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

FICHE D'ACTION – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

1. Identification du Projet

- **Intitulé de l'action** : Journée « Trophée Équi'Elles » – Découverte et promotion du football féminin
- **Public cible :** Jeunes filles de 10 à 13 ans (ouvertes aux débutantes et licenciées)
- **Partenaires associés :** Écoles et collèges du secteur, associations palmiplainoises
- **Objectif stratégique du club** : Création et structuration d'une section féminine dédiée pour la saison 2027

Montant de la subvention demandée : 3 000 €

2. Objectifs de l'Action

Promouvoir la pratique féminine du football : Développer le football féminin à l'échelle locale en offrant un cadre ludique, accueillant et adapté aux jeunes filles de 10 à 13 ans.
Préparer le lancement d'une section dédiée (Saison 2027) : Identifier, remobiliser et fidéliser un vivier de joueuses pour constituer les premières équipes féminines du club d'ici 2027.
Favoriser la mixité et l'égalité d'accès au sport : Encourager la pratique sportive des adolescentes, lutter contre le décrochage sportif à cet âge et promouvoir l'égalité Filles-Garçons.
Valoriser l'encadrement féminin : Impliquer des éducatrices et arbitres féminines pour susciter des vocations d'encadrement au sein du club.

3. Déroulement et Programme de la Journée

Matinée – Ateliers ludiques et techniques
Parcours techniques (conduite de balle, tir, précision), ateliers de psychomotricité et jeux thématiques.
Quiz éducatif du Programme Éducatif Fédéral (PEF) sur la santé, la citoyenneté et la place des femmes dans le sport.
Pause Méridienne – Échanges et témoignages
Temps d'échange avec des joueuses ou éducatrices d'expérience pour partager leur parcours et échanger sur le projet de section 2027.
Après-midi – Rassemblement et Mini-tournoi
Rencontres sous forme de festi-foot (plateau à effectif réduit : 5v5 ou 8v8) privilégiant le plaisir de jouer.
Clôture : Présentation officielle du projet de section féminine aux familles présentes et remise de récompenses et goûter convivial.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20261021-DCM21-211026-DE
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

4. Budget Prévisionnel de l'Action (3 000 €)

Poste de dépense /	Description /	Montant
Matériel sportif & Pédagogique	Ballons adaptés (taille 4), Mini-buts, chasubles colorées, Coupelles, cônes	**850 EUROS**
Pack Accueil & Souvenirs	Maillots/t-shirts événementiels, sacs de sport légers pour chaque participante	**800 EUROS**
Récompenses & Animation	Trophées, médailles, diplômes de participation, animation son/micro	**550 EUROS**
Communication & Recrutement	Affiches, dépliants d'information pour la section 2027, campagne réseaux sociaux	**400 EUROS**
Restauration & Logistique	Collation d'accueil, goûter équilibré pour l'ensemble des filles et encadrants	**400 EUROS**
TOTAL DES DÉPENSES		**3 000 EUROS**

5. Indicateurs d'Évaluation et d'Impact

- **Quantitatifs :**

1. Nombre de jeunes filles de 10 à 13 ans présentes à l'événement.
2. Nombre de pré-inscriptions enregistrées pour la future section féminine 2027.
3. Nombre d'écoles/collèges partenaires ayant relayé l'information.

- **Qualitatifs :**

1. Intérêt et adhésion des familles au projet club 2027.
2. Taux de conversion (filles participant aux séances d'essai ouvertes suite au projet).
3. Mobilisation de nouvelles bénévoles ou éducatrices pour accompagner la future section.

WILFRID FONTAINE
PRESIDENT
SCP

Sporting Club Palmiplainois (SCP)
27 avenue du Stade
97431 Plaine des Palmistes
W9R3001879
Siret : 817 450 984 00015 - APE : 9312Z
Tél : 0692 83 16 59

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20261021-DCM21-211026-DE
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

FICHE ACTION 2026
(1 fiche par action)
A intégrer dans le budget prévisionnel global de l'association

NOM DE L'ASSOCIATION : **SPORTING CLUB PALMIPLAINOIS**

ACTION SPECIFIQUE N°
L'association sollicite une aide financière de : **3000 EUROS**

Intitulé : **SPORTING CLUB PALMIPLAINOIS EN FETE 2EME EDITION**

DESCRIPTION

CONSTAT ET OBJECTIFS DE L'ACTION :

Le Sporting Club Palmiplainois souhaite proposer une manifestation permettant de rassembler les licenciés du club, leurs familles et l'ensemble des habitants de La Plaine des Palmistes autour d'une journée gratuite, sportive, ludique et culturelle.
Cette action répond à la volonté du club de dépasser le cadre de la pratique traditionnelle du football et de devenir un véritable acteur de la vie locale et du lien social.

Les principaux objectifs sont :

- favoriser l'accès de tous aux activités sportives et de loisirs, notamment pour les familles ;
- proposer une journée entièrement gratuite à la population ;
- créer un moment de rencontre entre les licenciés du club, les familles et les habitants ;
- favoriser la convivialité, le partage et le vivre-ensemble ;
- permettre aux jeunes de découvrir différentes activités sportives et de loisirs ;
- valoriser les talents et les initiatives locales à travers un espace musical ;
- proposer des activités accessibles à différents âges et différents publics ;
- renforcer l'image du Sporting Club Palmiplainois comme acteur associatif engagé dans la vie de la commune.

Dates (début-fin) ou période de réalisation : **Dimanche 06 Décembre 2026 de 9h00 à 17h30**

CONTENU (description de l'action, différentes étapes concernant la réalisation...) :

Le Sporting Club Palmiplainois organisera le dimanche 6 décembre 2026, au stade Adrien Robert, une grande journée sportive, ludique, musicale et familiale.
La manifestation sera ouverte gratuitement aux licenciés du club ainsi qu'à l'ensemble des habitants de La Plaine des Palmistes.
Différentes animations seront proposées tout au long de la journée :

Bubble Foot :
Une activité sportive ludique permettant aux participants de pratiquer le football sous une forme différente et accessible.

Structures gonflables :
Des espaces de jeux destinés notamment aux enfants et aux familles.

Laser Game en extérieur :
Une activité collective favorisant la coopération, la stratégie et la convivialité.

Espace Gaming / Jeux vidéo :
Un espace dédié aux jeux vidéo permettant aux jeunes de découvrir et de partager une

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20261021-DCM21-211026-DE
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

BP DE L'ACTION SPECIFIQUE N°

Intitulé de l'action : SPORTING CLUB EN FETE 2EME EDITION
Responsable (nom et téléphone, courriel) :

CHARGES (1)	TOTAL (2) €	PRODUITS (1)	TOTAL (2) €
60-Achats		70 Ventes de produits finis, presta services	
Achats d'études et de prestations de services		Marchandises	1000
Achats non stockés	800	Prestation de services	
Achats		Produits des activités annexes	
Fournitures administratives		74 Subventions d'exploitation	
Autres matières et fournitures		Région	
61 Services extérieurs		Département	
Sous traitance générale		CIREST	
		Commune	3000
Entretien et réparation		Autres Communes	
Assurances	100		
Affiliations Ligue / Comité		ETAT (DRAJES…)	
Documentation			
Divers		Fonds Européens	
62 Autres services extérieurs		ASP (emplois aidés)	
Prestation sous -traitante	3000	CAF (CLAS	
Publicité, publications	100	Autres (à détailler)	
Déplacements, missions et réceptions			
Frais postaux et de télécommunication			
Média RC			
Divers			
63 - Impôts, taxes et versements assimilés			
Impôts et taxes sur rémunérations du personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel			
Rémunérations du personnel			
Frais de déplacement			
Charges sociales			
Autres charges de personnel		76 - Produits financiers	
65 - Autres charges de gestion courante			
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
		78 - Reprise sur amortis et provisions	
68- Dotation aux amortissements		79 -Transfert de charges	
TOTAL (3)		*TOTAL (3)*	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87- Contributions volontaires en nature	
Personnes bénévoles		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens, prestations		Prestation en nature	
Secours en nature		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES (3)	4000	*TOTAL DES PRODUITS (3)*	4000
		SUBVENTION DEMANDEE AU TITRE DE L'ACTION SPECIFIQUE : 3000 EUROS	

DATE : 05/09/2026

(1) : Seules les rubriques vous concernant sont à remplir
(2) : Ne pas indiquer les centimes d'euros
(3) : Le budget prévisionnel doit être en équilibre
Total dépenses = total recettes

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20261021-DCM21-211026-DE
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026